



Carnets botaniques

**Les noms des ronces (*Rubus* L.,
Rosaceae) publiés par Henri Sudre et
présents dans son herbier de
ronces : analyses et typifications
éventuelles. Partie 16 - Subdivision
Heteracanthi Dumort., sect. 4
Appendiculati Genev., subsection A
Tomentosi Wirtg.**

ISSN 2727-6287 - LSID 20027545-1

Références Mir@bel / Sherpa Romeo

Article n°161 - 15 octobre 2023

DOI : <https://doi.org/10.34971/V8A2-TY74>



Lionel Belhacène

École vieille, F-31750 Pouze ;
lionel.belhacene@orange.fr

Title

The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications. Part 16, Heteracanthi Dumort. subdivision, Appendiculati Genev. section, Tomentosi Wirtg. subsection

Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Appendiculati* Genev., sous-section *Tomentosi* Wirtg.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Appendiculati* Genev section, *Tomentosi* Wirtg. subsection.



À partir de maintenant et dans les prochains articles de typifications de l'herbier de Sudre, les taxons étrangers à la flore française ne seront typifiés que lorsque la (lecto)typification pourra se faire sur un seul spécimen, ou sur l'un des spécimens appartenant à un même taxon, présents dans l'herbier de Sudre. Lorsqu'une (lecto)typification doit se faire parmi plusieurs spécimens potentiels présents dans l'herbier de Sudre et/ou appartenant à plusieurs taxons et/ou pouvant être présents dans les herbiers des récolteurs concernés, il est important de laisser ce choix au spécialiste du pays en question.

« ***Rubus tomentosus* Borkh. var. *erroneus* Sudre** »

Nom à typifier : *Rubus tomentosus* Borkh. var. *erroneus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908 : 201, 1909), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime. La combinaison est donc illégitime.

Remarques : la liasse de l'herbier de Sudre, hébergé au Jardin botanique de Bordeaux, contenant les planches de *R. tomentosus* au sens large (et donc de ce nom), est apparemment absente. Nous n'avons donc actuellement aucune planche correspondant à ce nom. Si cette liasse n'est pas retrouvée, il faudra alors rechercher dans d'autres herbiers pour essayer de trouver une planche à typifier.

« ***Rubus tomentosus* Borkh. var. *arviculus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. var. *arvicola* Sudre (*Rubi eur.* : 98, 1910), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 98, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime. La combinaison est donc illégitime. La première mention de ce nom est publiée six jours avant dans *Batoth. eur.*, 8 : 98, 1910. Aucune diagnose n'est alors proposée. C'est donc un *num. nud.* qui sera comblé quelques jours plus tard dans *Rubi eur.*

Lectotype (designé ici par la florissante de gauche) : MAng.2015.0.00752 (photo 1).

Synonymes : ≡ *Rubus beguenensis* L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139, 2023).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Sect. IV-Appendiculati Gen., Gr. a-tomentosi Wirtg., N° 383-RUBUS TOMENTOSUS Borkh. var. *arviculus* Sud. *Rub. eur.* 1910., France-Hte-Garonne : Brax, entre Bégué et Bouconne, bords des champs, fleurs blanches. 5. 6. et 4. 7. 1909., Coll. H. Sudre. »

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Batoth. eur.*, 8 : 98, 1910.

Remarques : la liasse de l'herbier de Sudre, hébergé au Jardin botanique de Bordeaux, contenant les planches de *R. tomentosus* au sens large (et donc de ce nom), est apparemment absente. Il a fallu rechercher dans d'autres herbiers pour essayer de trouver une planche à typifier. Une telle planche existe à l'herbier du Muséum des sciences naturelles d'Angers sous le numéro MAng.2015.0.00752 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015091). Elle correspond parfaitement à la diagnose et à la localité citée dans la diagnose.

Deux dates sont indiquées sur cette étiquette. J'ai donc typifié uniquement sur l'inflorescence (et non pas la florissante portant les fruits). Je joins ici un épitype pour compléter cette typification.

Épitype (designé ici par la primocanne du haut) : MAng.2015.0.00752 (photo 1).

« ***Rubus tomentosus* Borkh. var. *densus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. var. *densus* Sudre (*Rubi eur.* : 98, 1910), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 98, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime. Cette combinaison est donc illégitime. La première mention de ce nom est publiée six jours avant dans *Batoth. eur.*, 8 : 98, 1910. Aucune diagnose n'est alors proposée. C'est donc un *num. nud.* qui sera comblé quelques jours plus tard dans *Rubi eur.*

Lectotype (designé ici par la florissante de gauche) : MAng.2015.0.00753 (photo 2).

Synonymes : ≡ *Rubus laramettensis* L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139, 2023).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Sect. IV-Appendiculati Gen., Gr. a-tomentosi Wirtg., N° 384-RUBUS TOMENTOSUS Borkh. var. *densus* Sud. *Rub. eur.* 1910., France-Hte-Garonne : Bois de Laramette, près de Toulouse, fleurs blanches. 11. 6. et 4. 7. 1906., Coll. H. Sudre. »

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Batoth. eur.*, 8 : 98, 1910.



Remarques : la liasse de l'herbier de Sudre, hébergé au Jardin botanique de Bordeaux, contenant les planches de *R. tomentosus* au sens large (et donc de ce nom), est apparemment absente. Il a fallu rechercher dans d'autres herbiers pour essayer de trouver une planche permettant de typifier ce nom. Une telle planche existe à l'herbier du Muséum des sciences naturelles d'Angers sous le numéro MBAng.2015.0.00753 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015092). Elle correspond parfaitement à la diagnose et à la localité citée dans la diagnose.

Deux dates sont indiquées sur cette étiquette. De plus, cette planche est composée de plusieurs éléments distincts. J'ai donc typifié uniquement sur l'inflorescence située en haut de la planche (horizontale, fructifiée et partant d'une portion de primocanne). Je joins ici un épitype pour compléter cette typification. Ce sera sur la primocanne située en haut à gauche de la planche (celle du bas étant douteuse vu son armature).

Épitype (désigné ici par la primocanne du bas) : MBAng.2015.0.00753 (photo 2).

« ***Rubus tomentosus* Borkh. var. *stenothyrsus* Sudre** »

Nom à typifier : *Rubus tomentosus* Borkh. var. *stenothyrsus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.*, 1908 : 202, 1909), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime. Cette combinaison est donc illégitime.

Remarques : la liasse de l'herbier de Sudre, hébergé au Jardin botanique de Bordeaux, contenant les planches de *R. tomentosus* au sens large (et donc de ce nom), est apparemment absente. Nous n'avons donc actuellement aucune planche correspondant à ce nom. Il faudra rechercher dans d'autres herbiers pour essayer de trouver une planche à typifier.

« ***Rubus oplotyrsomorphus* Sudre, pro hybr.** »

Nom à typifier : *Rubus oplotyrsomorphus* Sudre (*Rubi eur.* : 99, 1910), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 99, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Remarques : la liasse de l'herbier de Sudre, hébergé au Jardin botanique de Bordeaux, contenant les planches de *R. tomentosus* au sens large (et donc de ce nom), est apparemment absente. Nous n'avons donc actuellement aucune planche correspondant à ce nom. Il faudra rechercher dans d'autres herbiers pour essayer de trouver une planche à typifier.

« ***Rubus tomentellifolius* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus tomentellifolius* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (56-57) : 202, 1902), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (56-57) p. 202 de 1902 que se trouve la première publication de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_031_002 et BORD_SU_031_003 (photo 3).

Synonymes : ≡ *Rubus albidus* Mercier var. *tomentellifolius* (Sudre) Schmidely (*Ann. Cons. Jard. bot. Genève* 15/16 : 28, 1911).

Texte de l'étiquette : « 2248, Herbier H. SUDRE, x *Rubus tomentellifolius* Sudre, *R. tomentosus* (canescens) x *ulmifolius*, Arreau, route de Luchon, pét. beau rose, fil. blanc >, st. verd. à base rouge, j. c. poilus, peu fertile, pollen imparfait. AC, H. Pyr, 13. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « 2248, x *R. tomentellifolius* » et copie de la publication de *Rub. eur.* p. 99 de 1910.

Remarques : c'est la seule récolte (deux planches) qui correspond à la diagnose. D'autres récoltes dans d'autres lieux sont à vérifier.

« ***Rubus tomentosus* Borkh. *microgene tomenticaulis* (Sudre) Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. subsp. *tomenticaulis* Sudre (*Fl. toulous.* : 74, 1907), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans la *Flore toulousaine* p. 74, 1907, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime. Cette combinaison est donc illégitime. La première mention de ce nom est publiée dans *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 23, 1906, mais est un nom provisoire.

Lectotype (désigné ici par la floricanne de gauche) : MBAng.2015.0.00786 (photo 4).





Synonymes : ≡ *Rubus tomenticaulis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 23, 1906), *nom. prov.*, ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene tomenticaulis* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 98, 1910) *comb. illeg.*, ≡ *Rubus tomenticaulis* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 58 : 277, 1911).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Sect. IV-Appendiculati Gen., Gr. a-tomentosi Wirtg., N° 386-RUBUS TOMENTOSUS Borkh. microg. R. tomenticaulis Sud. *Diagn.* 23 (1906) ; *Fl. Toul.* p. 74., France-Hte-Garonne : Bois de Laramette, près de Toulouse, fleurs d'un blanc jaunâtre. 11. 6. et 4. 7. 1906., Coll. H. Sudre. »

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Batoth. eur.*, 8 : 98, 1910.

Remarques : la liasse de l'herbier de Sudre, hébergé au Jardin botanique de Bordeaux, contenant les planches de *R. tomentosus* au sens large (et donc de ce nom), est apparemment absente. Il a fallu rechercher dans d'autres herbiers pour essayer de trouver une planche pour typifier ce nom. Une telle planche existe à l'herbier du Muséum des sciences naturelles d'Angers sous le numéro MBAng.2015.0.00786 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015131). Elle correspond parfaitement à la diagnose et à la localité citée dans la diagnose.

Deux dates sont indiquées sur cette étiquette. De plus, cette planche est composée de plusieurs éléments distincts. J'ai donc uniquement typifié sur l'inflorescence située en haut de la planche (horizontale, avec deux rameaux partant d'une portion de primocanne). Je joins ici un épitype pour compléter cette typification. Ce sera sur la primocanne située juste sous le lectotype, au centre (face du dessus visible).

Épitype (désigné ici par la primocanne du centre) : MBAng.2015.0.00786 (photo 4).

« *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene tomentosifrons* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene tomentosiformis* Sudre (*Fl. toulous.* 8 : 74, 1907), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans la *Flore toulousaine* p. 74, 1907, que se trouve la première description de cette plante, mais à la fois sous une combinaison illégitime (Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime) et avec une épithète différente des publications suivantes : *tomentosifrons*.

Lectotype (désigné ici par la florissante de gauche) : MBAng.2015.0.00787 (photo 5).

Synonymes : ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene tomentosifrons* Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 98, 1910), *comb. illeg.* ≡ *Rubus tomentosifrons* (Sudre) Sennen (*Treb. Inst. Catalana Hist. Nat.* 3 : 112, 1917), ≡ *Rubus tomentosiformis* (Sudre) Prain (*Index kew. suppl.* 5 : 228, 1921), *nom. illeg.*

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Sect. IV-Appendiculati Gen., Gr. a-tomentosi Wirtg., N° 387-RUBUS TOMENTOSUS Borkh. microg. R. tomentosifrons Sud. *Rub. Eur.* (1910) ; *R. tomentosiformis* *Fl. Toul.* 74. (1907), non Sprib (1906), France-Hte-Garonne : Tournefeuille, bois des Bourdets, fleurs d'un blanc jaunâtre. 16. 6. 1907 et 23. 7. 1909., Coll. H. Sudre. »

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Batoth. eur.*, 8 : 98, 1910.

Remarques : la liasse de l'herbier de Sudre, hébergé au Jardin botanique de Bordeaux, contenant les planches de *R. tomentosus* au sens large (et donc de ce nom), est apparemment absente. Il a fallu rechercher dans d'autres herbiers pour essayer de trouver une planche pour typifier ce nom. Nous n'avons pas trouvé de planche qui pouvait permettre la lectotypification de ce nom. En attendant, nous pouvons néotypifier ce nom sur une planche existant à l'herbier du Muséum des sciences naturelles d'Angers sous le numéro MBAng.2015.0.00787 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015132). C'est une bonne plante de référence.

Deux dates sont indiquées sur cette étiquette. De plus, cette planche est composée de plusieurs éléments distincts. J'ai donc uniquement typifié sur l'inflorescence située à gauche de la planche (celle avec les fleurs à l'anthèse). Je joins ici un épitype pour compléter cette typification. Ce sera sur la primocanne située juste à droite de l'inflorescence à l'anthèse (face supérieure de la feuille visible).

Épitype (désigné ici par la primocanne en haut à gauche) : MBAng.2015.0.00787 (photo 5).

« *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene valespirensis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene valespirensis* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 198, 1904), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans les *Excursions batologiques dans les Pyrénées* que se trouve la validation de ce nom (*Excurs. batol.* 4 : 198, 1904) et la diagnose originelle (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (56-57) : 203, 1902),



mais sous une combinaison illégitime (Sudre a ici recombinaé sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime).

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_053_037 et BORD_SU_053_038 (photo 6).

Synonymes : \equiv *Rubus tomentosus* Borck. subsp. *valespirensis* Sudre (*Rubi eur.* : 99, 1910), *comb. illeg.*, \equiv *Rubus valespirensis* (Sudre) Prain (*Index kew. suppl.* 5 : 228, 1921).

Texte de l'étiquette : « 2425, Herbar H. SUDRE, *Rubus vallespiriensis* Sudre, Amélie les Bains, rochers granitiques derrière les thermes, Py. orl^{es}, 1. 8. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_038, manuscrit de Sudre « *R. vallespiriensis*, 2425 » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 99, 1910.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus roseipetalus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus roseipetalus* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 97, 1900), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans *Excursions batologiques dans les Pyrénées in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 97, 1900, que se trouve la première publication de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_032_089 (photo 7).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, \times *Rubus roseipetalus* mihi, *R. lloydianus \times *ulmifolius*, Foix, près Laugué, pét. rose, fil. blanc >, st. rouges, j. c. poilus, Ariège, 8. 98, hSudre ».*

Remarques : c'est la seule récolte qui correspond à la diagnose. D'autres récoltes dans d'autres lieux sont à vérifier.

« *Rubus curtidentatus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus curtidentatus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 202, 1909), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 202, 1909 que se trouve la première publication de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_053_050 (photo 8).

Texte de l'étiquette : « 1610, Herbar H. SUDRE, \times *Rubus curtidentatus* Sudre, *R. lloydianus \times *bifrons*, La Cabane (Tarn), vieille côte de Tanus, sur le plateau, pét. rose vif, fil. blanc >, st. verd., pollen très inégaux, Tarn, 28. 6. 00, hSudre ».*

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus brachyanthus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus brachyanthus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 51 : 19, 1904), pro hybr.

Préambule : C'est bien dans *Bull. Soc. Bot. France* 51 : 19, 1904, que se trouve la première publication de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_053_049 (photo 9).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, \times *Rubus brachyanthus* Sud, *R. lloydianus \times *gillotii*, Aurillac, à Veiraguet, murs (Cantal), pét. rose, fil. blanc, st. verd., stérile, 3. 8. 1903, hSudre ».*

Remarques : une autre planche est présente dans l'herbier de Sudre. Il s'agit peut-être de la même récolte. C'est aussi du matériel original et très probablement un syntype. C'est la BORD_SU_053_048.

« *Rubus similigenus* Sudre, pro hybr. »

Nom déjà typifié : *Rubus pycnostachys* P.J. Müller (*Jahresb. Pollichia* 16/17 : 101, 1859).

Préambule : le *Rubus similigenus* de Sudre est un nom superflu de *Rubus pycnostachys* P.J. Müller (*Jahresb. Pollichia* 16/17 : 101, 1859). Ce nom est déjà typifié in Beek A. (van de) *et al.*, 2017, The types of the taxa of the genus *Rubus* (Rosaceae L.) described by Philipp Jakob Müller. *Gorteria* 39 : 5-45.

Remarques : aucune planche de l'herbier de Sudre ne semble faire partie du matériel original.

« *Rubus flavispinus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus flavispinus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 202, 1909), pro hybr.

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 202, 1909, que se trouve la première publication de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_053_035 et BORD_SU_053_036 (photo 10).





Texte de l'étiquette : « 1165, Herbier H. SUDRE, × *Rubus falvispinus* mihi, *R. lloydianus* × *occitanicus*, Cambon à grèzes, pét. roses chiffonnés, fil. rosés <, st. verdâtres, j. c. poilus, stérile, Tarn, 25 juin 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_036, manuscrit de Sudre « 1165, × *flavispinus* » et copie de la publication de *Rubi eur.* page 100.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene subparilis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. f. *subparilis* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 46 : 85-97, 1899), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans *Bull. Soc. Bot. France* 46 : 85-97, 1899 que se trouve la diagnose originelle de ce nom, mais sous une combinaison illégitime (Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime).

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_053_003 (photo 11).

Synonymes : ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. *taxon subparilis* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 221, 1905), *comb. illeg.*, ≡ *Rubus lloydianus* Genev. subsp. *subparilis* (Sudre) Sudre (*Fl. toulous.* : 74, 1907), ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. *microgene subparilis* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909), *comb. illeg.*, ≡ *Rubus subparilis* (Sudre) Budai (*Magyar Bot. Lapok* 13 : 334, 1915).

Texte de l'étiquette : « 868, Herbier H. SUDRE, *Rubus subparilis* mihi, Barat, bords du bois, près de l'école, fl. blanches, Tarn, 10 juin 1897, hSudre ».

Remarques : une autre planche de l'herbier Sudre pourrait être du matériel original (Tarn de 1897). Sudre lui a cependant ajouté « v. *subcanescens* ». C'est pour cela que je ne l'ai pas choisie comme lectotype. C'est la BORD_SU_053_004.

« *Rubus pseudovendeanus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus pseudovendeanus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909, que se trouve la première publication de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_053_088 et BORD_SU_053_089 (photo 12).

Texte de l'étiquette : « 331, Herbier H. SUDRE, × *Rubus pseudo-vendaenus* mihi, *R. subparilis* × *lloydianus* *ulmifolius* ?, Coteaux de Mézens, pét. roses, fil. blancs >, st. jaunâtres, j. c. poilus, stérile, Tarn, 21 juin 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_089, manuscrit de Sudre « 331, × *pseudo-vendaenus* » et copie de la publication de *Rubi eur.* page 100.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus marnaceus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus marnaceus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909, que se trouve la première publication de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_053_085 et BORD_SU_053_086 (photo 13).

Texte de l'étiquette : « 557, Herbier H. SUDRE, *R. vestitus* × *Lloydian* ?, × *Rubus marnaceus* mihi, *R. conspicuus* × *lloydianus*, Lisle, à Labarthe, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., j. c. poilus, gr. inégaux, qqs-uns de normaux, Tarn, 21 juin 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_086, manuscrit de Sudre « 557, *R. marnaceus* ».

Remarques : sept autres récoltes présentes dans l'herbier de Sudre sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_053_077 à 083.

« *Rubus hirsutispinus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus hirsutispinus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909, que se trouve la première publication de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_053_075 et BORD_SU_053_076 (photo 14).



Texte de l'étiquette : « 54, Herbarium H. SUDRE, × *Rubus hirsutispinus* mihi, *R. subparilis* × *collicolus*, Albi, Côteau de la Drèche, avec le parilis, pét. blancs, fil. id. =, st. verdâtres, 8 juillet 1894, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_076, manuscrit de Sudre « 54, *R. hirsutispinus* » et copie de la publication de *Rubi eur.* page 100.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier Sudre.

« *Rubus tomentosus* Borkh. subsp. *ancophilus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus tomentosus* Borkh. subsp. *ancophilus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909, que se trouve la validation de ce nom qui renvoie à la diagnose originelle présente dans « *Diagnoses de Rubus nouveaux* » in Bull. Soc. Et. Sci. Angers 35 : 24, 1906. Cette description semble correspondre à l'usage d'une diagnose même si un seul critère est mentionné. Un spécimen unique d'herbier est alors mentionné : « Lacamy ? », herbarium Grenier, dans l'herbier du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. C'est donc cet holotype qu'il faut rechercher et sur lequel il faut typifier.

Tout comme pour les autres taxons sous « *tomentosus* », la combinaison est illégitime (Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime).

Synonymes : ≡ *Rubus ancophilus* Sudre, *nom. prov.* (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 31 : 24, 1906), ≡ *Rubus ancophilus* (Sudre) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 263, 1919).

Remarques : parmi les neuf planches de l'herbier Sudre, aucune ne correspond au type.

« *Rubus tomentosus* Borkh. var. *dentosus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. var. *dentosus* Sudre (*Rubi eur.* : 100, 1910), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 100, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Cette combinaison est cependant illégitime (Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime).

Lectotype (designé ici) : BORD_SU_053_108 (photo 15).

Synonymes : ≡ *Rubus dentosus* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139, 2023).

Texte de l'étiquette : « SUDRE FOLRA GALLICA, *Rubus ancophilus* Sud v. *dentosus*, Tarn : Escoussens, forêt d'Hautaniboul, 8. 1908, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : étiquette de « *Rubi rari vel minus cogniti exsiccati* » n° 55.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier Sudre étant du matériel original.

« *Rubus tomentosus* Borkh. var. *curtispinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. var. *curtispinus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909), *comb. illeg.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom. Cette combinaison est cependant illégitime (Sudre a ici recombinaison sous *Rubus tomentosus* Borkh. qui est un nom illégitime).

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_053_102 et BORD_SU_053_103 (photo 16).

Synonymes : ≡ *Rubus curtispinus* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139, 2023).

Texte de l'étiquette : « 646, Herbarium H. SUDRE, *Rubus curtispinus* mihi, Le Sidobre, à Burlats, route de Lacrouzette, pét. blancs, fil. id.=, st. verdâtres, j. carp. glabres, pollen presque pur !, Tarn, 5. Juil. 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_103, manuscrit de Sudre « 646 » et copie de la publication de *Rubi eur.* page 100.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier Sudre.

« *Rubus pseudo-ancophilus* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus pseudoancophilus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909, que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (designé ici sur deux parts) : BORD_SU_053_113 et BORD_SU_053_114 (photo 17).





Texte de l'étiquette : « 3217, Herbier H. SUDRE, × *Rubus pseudo-orophilus* Sudre, *R. ancophilus* × *ulmifolius*, Albine, vers la gorge, pét. roses, fil. id. >, st. roses, stérile, Tarn, 11. 7. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_114, manuscrit de Sudre « 3217 ».

Remarques : une seconde récolte (aussi sur deux parts) est présente dans l'herbier de Sudre. Elle fait partie du matériel original. Sudre lui a même accolé la copie de *Rubi eur.* Cependant, la plante présentée ici possède de grosses dents, ce qui est contraire à la diagnose. C'est pour cela que je ne l'ai pas choisie comme lectotype. Ce sont les planches : BORD_SU_053_115 et BORD_SU_053_116, provenant de Saint-Amans.

« ***Rubus obuncus* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus obuncus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 203, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 203, 1909, que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_053_111 et BORD_SU_053_112 (photo 18).

Texte de l'étiquette : « 595, Herbier H. SUDRE, × *Rubus obuncus* Sudre, *R. ancophilus* × *Lloydianus*, Lacabarède, béal de Lamotte, pét. blancs, fil. id. >, st. verdâtres, j. carp. glabres, fertile, pollen mélangé, ½ de normaux, Tarn, 28 juin 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_112, « 595, Herbier H. SUDRE, suppl^l » et copie de la publication de *Rubi eur.* page 101.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus ancophiloides* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus ancophiloides* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 203, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 203, 1909, que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_053_109 (photo 19).

Texte de l'étiquette : « 145, Herbier H. SUDRE, *Rubus ancophiloides* mihi, Lacabarède, béal de Lamotte, Tarn, 6 août 1894, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* page 101.

Remarques : une seconde planche (autre récolte) est aussi présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original. Je ne l'ai pas choisie car Sudre ne lui a pas accolé de copie de *Rubi eur.* comme sur le lectotype. C'est la BORD_SU_053_110.

« ***Rubus incanescens* (DC.) Bertol. var. *brevistamineus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus incanescens* (DC.) Bertol. var. *brevistamineus* Sudre (*Rubi eur.* : 101, 1910).

Préambule : c'est bien dans *Rubi eur.* : 101, 1910, que se trouve la diagnose originelle de ce nom.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_053_139 et BORD_SU_053_140 (photo 20).

Synonymes : ≡ *Rubus mascabardesiensis* (Sudre) L. Belhacène (*Carnets Bot.* 139, 2023).

Texte de l'étiquette : « 108, Herbier du Docteur Gillot, Autun (Saône-et-Loire), *Rubus incanescens* Bort. B. v. *brevistamineus* Sud, hSudre, Aude : Montagne noire, Le Mas Cabardes, à la Toinette, fl. d'un blanc jaunâtre, Juillet 1859, ... par Ch. Ozanon ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_140, copie de la diagnose de *Rubi eur.* page 101.

Remarques : c'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus bertolonii* Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus bertolonii* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 203, 1909), *pro hybr.*

Préambule : C'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in *C. R. Cong. Soc. Sav. 1908* : 203, 1909, que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_053_148 et BORD_SU_053_149 (photo 21).

Texte de l'étiquette : « 3387, Herbier H. SUDRE, × *Rubus bertolonii* Sudre, *R. incanescens* × *ulmifolius*, Tarn : scierie d'Escoussens, au ruisseau, pét. roses, fil. blancs >, st. verdâtres, grains très inégaux, 6. 1902, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : sur BORD_SU_053_149, manuscrit de Sudre « 3387 » et copie de la publication de *Rubi eur.* page 101.



Remarques : trois autres récoltes (six planches) sont aussi du matériel original. Ce sont les BORD_SU_053_141, 142, 143, 144, 145 et 146. J'ai choisi ce lectotype car Sudre lui a accolé sa description.

« **Rubus dichrous Sudre, pro hybr.** »

Nom typifié ici : *Rubus dichrous* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909), *pro hybr.*

Préambule : c'est bien dans « *Rubi tarnenses* » in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909, que se trouve la diagnose de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_053_152 (photo 22).

Texte de l'étiquette : « 3385, Herbar H. SUDRE, *Rubus dichrous* Sudre, Escoussens, à la scierie, pét. blancs, fil. id. =, st. verdâtres, ½ de grains purs, Tarn, 19. 6. 1902, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : copie de la publication de *Rubi eur.* page 101.

Remarques : Une autre récolte est aussi du matériel original : BORD_SU_053_153.

Bibliographie / Webographie

- Belhacène L., 2023. Quelques changements nomenclaturaux pour le genre *Rubus* (2). *Carnets Botaniques* 139 : 1-15.
- Fedde F. & Schuster K., 1919. Novorum generum, specierum, varietatum, formarum, nominum Siphonogamorum Index, IX, Anni 1919. *Just's Botanischer Jahresbericht Systematisch geordnetes Repertorium der Botanischen Literatur aller Länder* 40 : 1-340.
- Prairie D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London, 277 p.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises*, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1899. Révision des *Rubus* de l'herbier du Tarn de de Martrin-Donos. *Bulletin de la Société botanique de France* 46 : 81-100.
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea* 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1904. Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France. *Bulletin de la Société botanique de France* 51 : 10-28.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. in M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*, *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1906. Diagnoses de *Rubus* nouveaux. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 1-61.
- Sudre H., 1907. *Florule toulousaine ou analyse descriptive des plantes qui croissent spontanément ou sont cultivées en grand dans la région sous-pyrénéenne de la Haute-Garonne avec l'indication de leurs propriétés les plus importantes*. Imprimerie Nougies, Albi, 239 p.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelle Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.
- Sudre H., 1911. Notes batologiques (Notes I). *Bulletin de la Société botanique de France* 58 : 32-37, 245-251 et 273-278.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour sa mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.





Cette recherche a bénéficié de l'aide technique de l'Infrastructure Nationale e-ReCo/Nat (ANR-11-INBS-0004) et a fait l'objet de programmes dans le cadre du site de science participative "les Herbonautes".

Annexes (photos)



Photo 1. *Rubus tomentosus* Borkh. var. *arvicola* Sudre (*Rubi eur.* : 98, 1910), *comb. illeg.*, lectotype (floricanne de gauche) et épitype (primocanne du haut) MBAng.2015.0.00752 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015091).



Photo 2. *Rubus tomentosus* Borkh. var. *densus* Sudre (*Rubi eur.* : 98, 1910), *comb. illeg.*, lectotype (floricanne de gauche) et épitype (primocanne du haut) MBAng.2015.0.00753 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015092).



Photo 3. *Rubus tomentellifolius* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (56-57) : 202, 1902), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_031_002 et BORD_SU_031_003.





Photo 4. *Rubus tomentosus* Borkh. subsp. *tomenticaulis* Sudre (*Fl. toulous.* : 74, 1907), *comb. illeg.*, lectotype (floricanne de gauche) et épitype (primocanne du centre) MBAng.2015.0.00786 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015131).

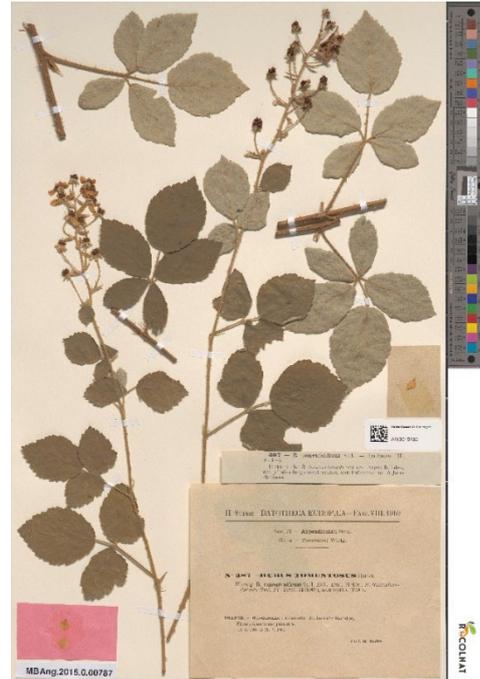


Photo 5. *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *tomentosiformis* Sudre (*Fl. toulous.* 8 : 74, 1907), *comb. illeg.*, lectotype (floricanne de gauche) et épitype (primocanne en haut à gauche) MBAng.2015.0.00787 (numérisé pour *Recolnat* sous le numéro ANG015132).

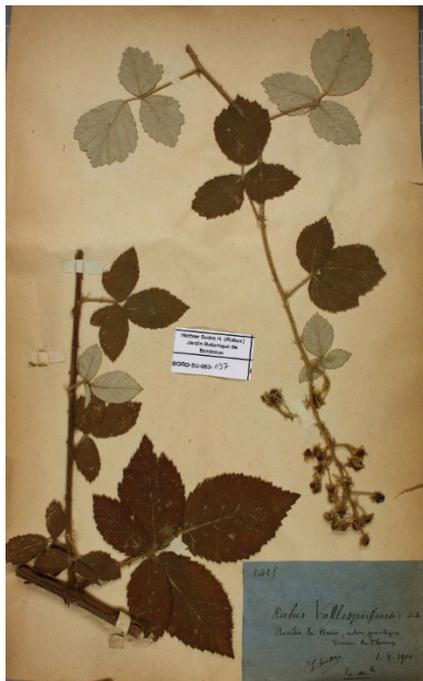


Photo 6. *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *valespirensis* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 198, 1904), *comb. illeg.*, lectotype BORD_SU_053_037 et BORD_SU_053_038.



Photo 7. *Rubus roseipetalus* Sudre (Bull. Assoc. Franç. Bot. 3 (30) : 97, 1900), pro hybr., lectotype BORD_SU_032_089.

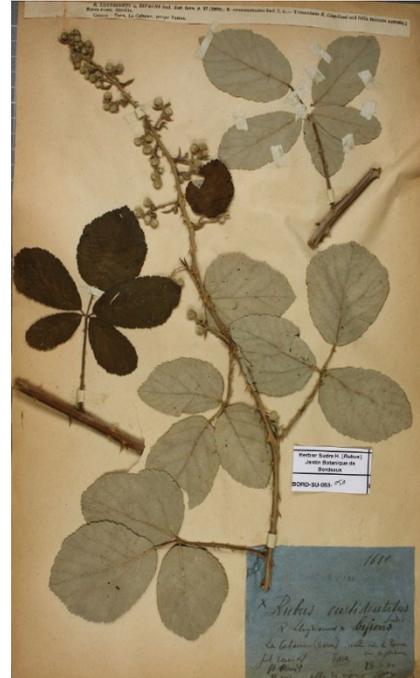


Photo 8. *Rubus curtidentatus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909), pro hybr., lectotype BORD_SU_053_050.



Photo 9. *Rubus brachyanthus* Sudre (Bull. Soc. Bot. Franç. 51 : 19, 1904), pro hybr., lectotype BORD_SU_053_049.



Photo 11. *Rubus tomentosus* Borkh. f. *subparilis* Sudre (Bull. Soc. Bot. France 46 : 85-97, 1899), comb. illeg., lectotype BORD_SU_053_003.

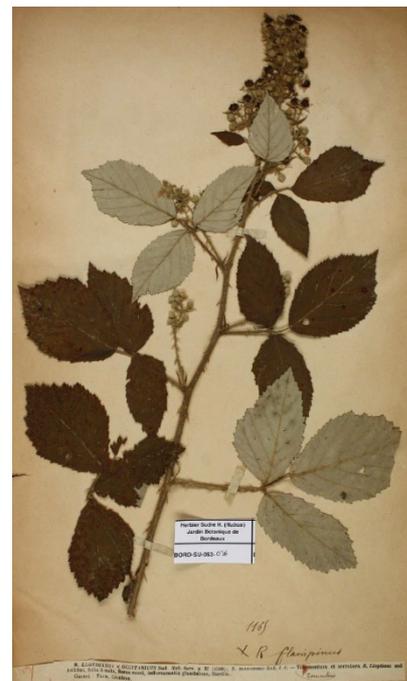


Photo 10. *Rubus flavispinus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909), pro hybr., Lectotype BORD_SU_053_035 et BORD_SU_053_036.

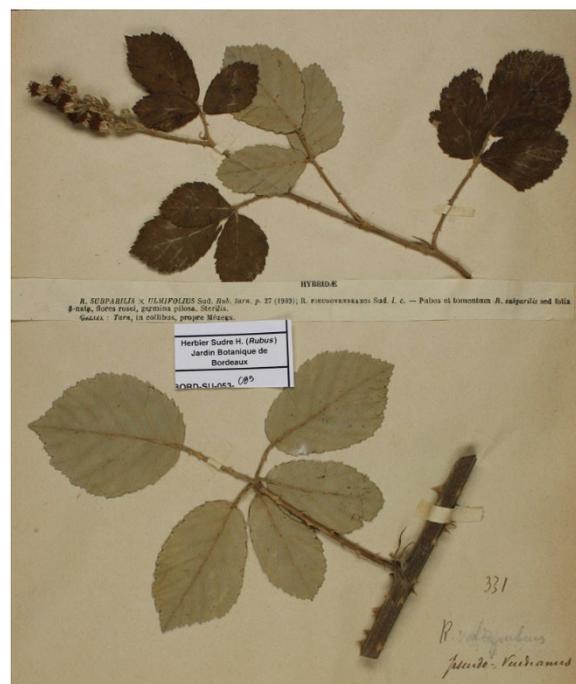


Photo 12. *Rubus pseudovendeanus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909), pro hybr., lectotype BORD_SU_053_088 et BORD_SU_053_089.

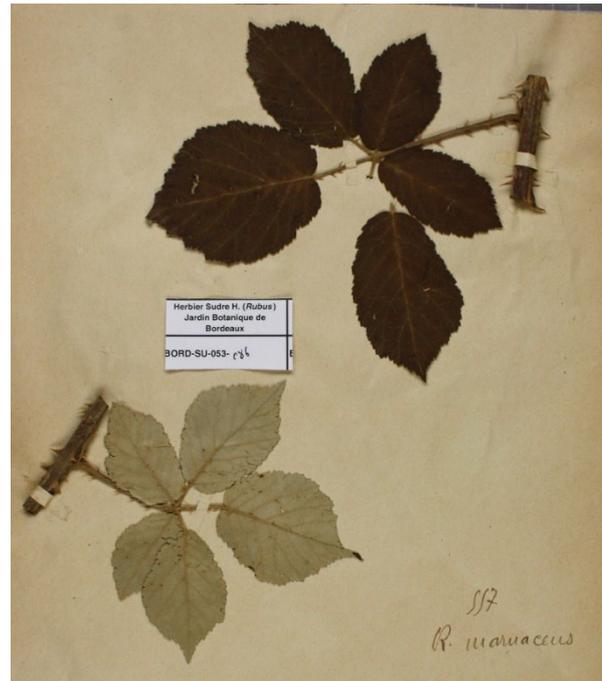


Photo 13. *Rubus maruaceus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909), pro hybr., lectotype BORD_SU_053_085 et BORD_SU_053_086.



Photo 14. *Rubus hirsutispinus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 202, 1909), pro hybr., lectotype BORD_SU_053_075 et BORD_SU_053_076.

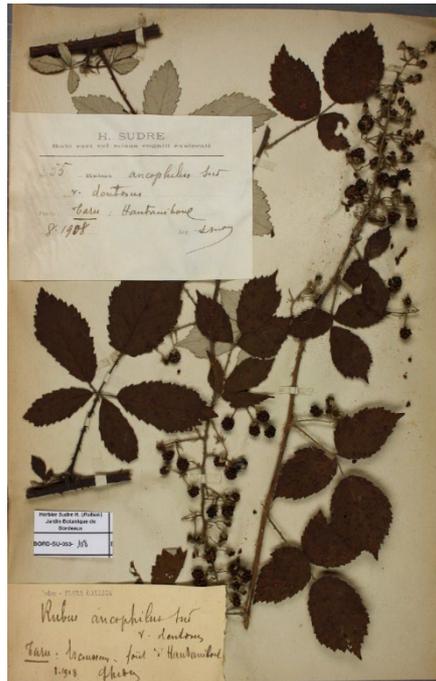


Photo 15. *Rubus tomentosus* Borkh. var. *dentosus* Sudre (*Rubi eur.* : 100, 1910), *comb. illeg.*, lectotype BORD_SU_053_108.

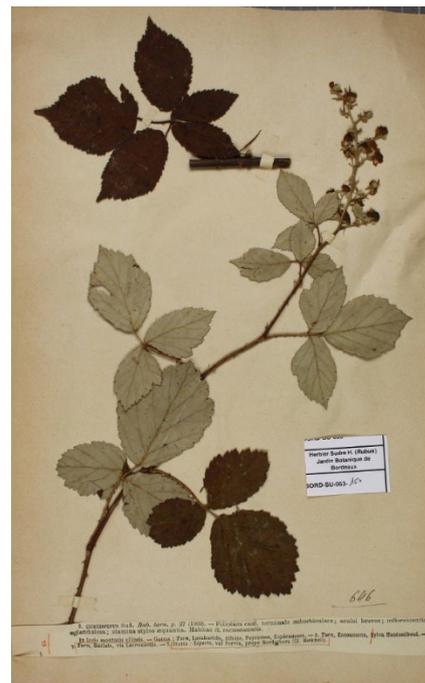


Photo 16. *Rubus tomentosus* Borkh. var. *curtispinus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 202, 1909), *comb. illeg.*, lectotype BORD_SU_053_102 et BORD_SU_053_103.

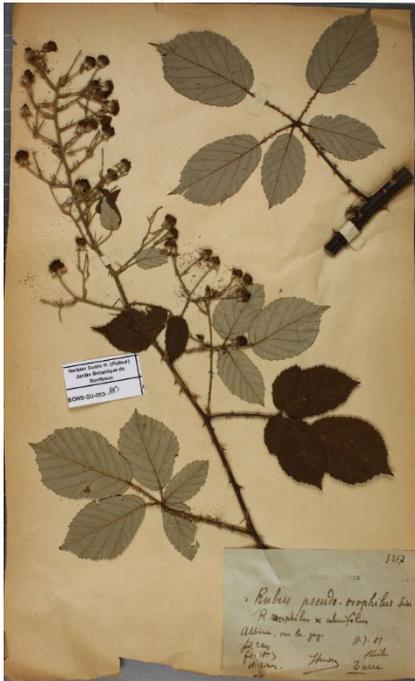


Photo 17. *Rubus pseudoancophilus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909), pro hybr.,
lectotype BORD_SU_053_113 et BORD_SU_053_114.



Photo 18. *Rubus obuncus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909), pro hybr.,
lectotype BORD_SU_053_111 et BORD_SU_053_112.





Photo 19. *Rubus ancophiloides* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909), *pro hybr.*, lectotype BORD_SU_053_109.



Photo 20. *Rubus incanescens* (DC.) Bertol. var. *brevistamineus* Sudre (*Rubi eur.* : 101, 1910), lectotype BORD_SU_053_139 et BORD_SU_053_140.

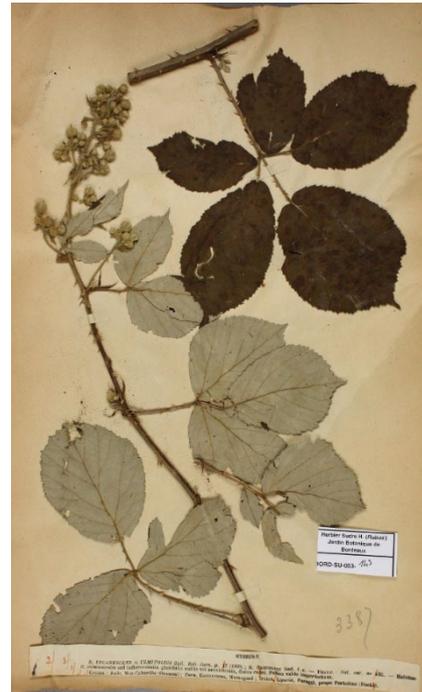


Photo 21. *Rubus bertolonii* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909), pro hybr., lectotype BORD_SU_053_148 et BORD_SU_053_149.



Photo 22. *Rubus dichrous* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 203, 1909), pro hybr., lectotype BORD_SU_053_152.